

SYNTHESE DU PROTOCOLE SANITAIRE DE L'EPLEFPA DE GUYANE

Protocole sanitaire fait office de référence pour la rentrée 2020.

Actions	Déroulement	Acteurs
Le rôle des parents	les parents prendront la température de leur(s) enfant(s) avant le départ pour le lycée. En cas de fièvre (dès 38 °C) ou de symptômes, les élèves resteront chez eux.	Tous les parents d'élèves
Transport scolaire	La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est plus obligatoire. Toutefois, les élèves doivent porter un masque dans les transports scolaires	Collectivité Territoriale de Guyane
Accès au lycée	Plusieurs accueillants aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux L'entrée par deux accès pour diviser le flux Dissocier les flux d'entrée le matin, le midi et le soir. Registre des entrées et sorties avec coordonnées pour les personnes extérieures	Proviseur adjoint Vie scolaire : CPE AED
Distanciation physique	La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Des consignes sont données pour éviter les déplacements non nécessaires Les sorties des apprenants sont échelonnées en fonction des emplois du temps Les personnels ainsi que les élèves portent un masque durant leurs déplacements	Proviseur adjoint Vie scolaire AED
Le port du masque	Port du masque obligatoire dans les espaces clos de vie et d'enseignement, dans les locaux administratifs partagés (bureaux, salles de réunions...). Dans les bureaux individuels durant l'accueil de personnes. Pour les élèves, le port du masque "grand public" est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos comme en extérieur et en particulier lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte. Le port d'un masque "grand public" est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie à l'extérieur et dans les espaces communs et lors des déplacements Masques FP P2 pour l'équipement de l'infirmerie et la restauration	SG : distribution aux agents Les masques des élèves sont fournis par leurs parents Ceux des personnels DEAAF CTG
Lavage des mains	D'une durée de trente secondes minimum (avec savon ou gel, et séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre), il s'imposera dès l'arrivée des élèves au lycée; avant de rentrer en classe après la récréation; avant et après chaque passage aux toilettes; après s'être mouché, avoir toussé ou éternué; le soir avant de rentrer à la maison.. En complément distributeurs de gel, installé sur plusieurs emplacements.	Installation des distributeurs de sa-vo-n et de gel par ATTEE
Circulation dans le Lycée	Pour limiter le "brassage des élèves", nous mettons en place des "sens uniques de circulation" mettant à profit les différentes entrées et sorties des bâtiments et des classes, Chaque salle utilisée sera aérée dix minutes au moins le matin juste avant l'arrivée des élèves; pendant chaque récréation; le soir pendant le nettoyage des locaux.	Mise en place par les agents ATTEE
Nettoyage et désinfection des locaux:	Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service	Mise en place par les agents ATTEE
Gestion des cas suspects	Suite à un soupçon ou à un cas avéré de Covid-19 au sein de l'établissement, parmi les élèves les enseignants ou d'autres personnels, la marche à suivre est la suivante : Informer immédiatement le chef d'établissement ou le référent Covid. Dans le cas où un élève manifesterait les signes d'une infection au Covid-19, on devra immédiatement le diriger vers l'infirmerie, l'isoler muni d'un masque, dans une pièce dédiée. Ensuite, il faudra prendre sa température et contacter ses parents pour qu'ils viennent le chercher, le personnel de santé se chargera d'identifier les personnes qui ont interagi avec l'élève dans les 48h précédant l'apparition des symptômes. Si un adulte présente des symptômes, il sera lui aussi isolé et pourvu d'un masque FFP2 jusqu'à son départ de l'établissement.	Personnels de direction Personnels de santé